



L'Agenda 21 scolaire par le Comité 21

Le Comité 21 est un réseau d'acteurs, engagé dans l'Agenda 21 en France. Il facilite au niveau national la mise en œuvre d'Agenda 21 scolaires avec la réalisation d'outils méthodologiques et l'identification d'initiatives des acteurs de terrain.

De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable : guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire



Le Comité 21 a publié, en 2006 et réédité en 2007, le guide De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable - guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire. Conçu par le Comité 21 en coordination avec le groupe de pilotage de son programme « Education au développement durable » (une quarantaine d'organismes experts), ce guide s'adresse à la communauté éducative et aux acteurs de l'éducation au développement durable qui souhaitent mettre en place une démarche développement durable dans un établissement scolaire. Le Comité 21 a élaboré une méthodologie pour la conception et la mise en œuvre de ces Agenda 21 scolaires. Sur la base de nombreux témoignages et retours d'expériences, il

souhaite ainsi susciter la « contagion ». Edition : Comité 21 - Co-diffusion avec le CRDP Académie de Paris - avec le soutien de l'ADEME et la Fondation Véolia Environnement. 104 pages. Rupture de stock. A télécharger www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/outils/autres.html

Le Comité 21 propose différents outils pour réaliser les différentes étapes de votre Agenda 21 scolaire



Exemples de questionnaires pour la réalisation de l'état des lieux
Exemples de synthèses des états des lieux et de la consultation

Exemple du plan d'actions virtuel de l'Agenda 21 du Collège Saint-Exupéry de la commune des Flots bleus (département Planète Terre)

www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/outils/diagnostic.html

Un répertoire des accompagnateurs et formateurs associatifs enfin disponible !



Le Comité 21 a réalisé une base de données-ressources identifiant par région les accompagnateurs et les formateurs de démarches Agenda 21 scolaires. Outil pratique et consultable par région, il valorise ainsi l'expertise associative et incite les acteurs de l'éducation au développement durable à faire appel à leurs compétences (aide dans la mise en œuvre concrète et éducative du projet ; mobilisation des différents acteurs concernés ; coordination et animation de la démarche ; formation des enseignants, du personnel administratif et des éco-délégués ; expertise thématique : eau, énergie, alimentation, droits des enfants, coopération internationale). Ce répertoire est fait pour évoluer : les associations compétentes s'inscrivent volontairement et/ou mettent à jour une fiche de présentation ou l'actualise, soumise à une validation par le Comité 21.

www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/les-associations.html

Le Comité a réalisé une plaquette sur l'Agenda 21 scolaire destiné à convaincre les décideurs



Le Comité 21 et ses partenaires associatifs de l'éducation à l'environnement et au développement durable* ont réalisé un outil de communication, pédagogique et synthétique, pour inciter les décideurs (élus locaux, recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissements, enseignants...) destiné à impulser des démarches de développement durable dans les établissements scolaires (Agenda 21 scolaires). Cet outil démontre l'intérêt des Agenda 21 scolaires et l'efficacité d'un partenariat avec les acteurs associatifs de l'EEDD. Construit sous la forme d'un mode d'emploi pratique (Pourquoi se lancer ? Comment ça marche ? Passez à l'action !), il est illustré de témoignages de décideurs du programme « Etablissements du développement durable de Haute-Normandie ». Le fichier numérique, complété par un mode d'emploi, est téléchargeable. Les acteurs de terrain qui souhaitent l'utiliser pour convaincre des décideurs de leur territoire peuvent l'adapter avec leurs propres coordonnées. Il suffit de compléter le cadre « Votre contact » de la page 8 puis d'imprimer la plaquette

personnalisée. Le fichier personnalisé n'est pas enregistrable, il est réservé à l'impression. Des exemplaires papiers de la plaquette peuvent également être envoyés sur demande, au cas par cas, les frais de port demeurant à la charge du demandeur.

[Télécharger la plaquette](#)

[Télécharger le mode d'emploi](#)

[Télécharger le compte-rendu de la conférence de lancement le 7 octobre 2009](#)

[Télécharger l'intégralité des témoignages des partenaires du programme "Etablissements du développement durable" de Haute-Normandie](#)

*l'Ifrée, le réseau Ecole et Nature, le réseau Ecorce et l'UNCPIC dans le cadre du programme Agir ensemble pour ACCompagner les Établissements Scolaires et Extra-Scolaires dans leurs démarches de Développement Durable

Une carte de France des Agenda 21 scolaire disponible sur le nouveau site Agenda 21 France du Comité 21 !



Cette entrée Agenda 21 scolaire valorise toutes les démarches globales de développement durable dans les établissements (de l'école au campus) types Agenda 21, E3D, établissements éco-responsables, établissements du développement durable, éco-écoles, Plan vert..., sur une carte de France afin de faciliter leur mise en réseau. Elle permet aujourd'hui de :

- **identifier les initiatives et les acteurs** Agenda 21 du territoire avec une fiche d'identité par démarche (localisation, taille, date de lancement, méthodologie, etc.),
- **s'informer sur l'actualité**, les avancées des démarches et les actions réalisées, par département ou région, en France mais aussi à l'international,

- **télécharger de nouveaux outils** méthodologiques,
 - **... et surtout valoriser les démarches de développement durable sur la carte de France !**
- Pour qu'un établissement scolaire se référence :** Il suffit de renseigner un **questionnaire** qui permet d'alimenter, après validation par le Comité 21, une carte de France. Votre établissement n'est pas encore inscrit, cliquez sur « pas encore inscrit » et générez votre login et mot de passe afin de pouvoir réactualiser votre fiche. L'internaute peut ainsi accéder, en zoomant sur votre région, à votre « fiche d'identité » et aux initiatives des acteurs (collectivités, académies, associations, établissements) du territoire. **Il ne vous reste plus qu'à référencer votre démarche !** www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html

Retrouvez les dynamiques territoriales dans l'onglet « Initiatives des territoires »

Le Comité 21 a souhaité valoriser les **dynamiques territoriales d'accompagnement**. En effet, à l'échelle territoriale, de plus en plus acteurs de l'EEDD s'organisent en créant des dispositifs partenariaux pour accompagner les démarches de développement durable de leurs établissements scolaires. Académie, inspection académique, collectivités (région, département, intercommunalité, et commune), institutions (ADEME, DREAL, DRAFT...), associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, agissent ensemble pour une meilleure efficacité dans ces démarches aussi bien sur le plan pédagogique, technique que financier.

Réalisation d'une Note 21 « Les établissements d'enseignement supérieur, acteurs pour le développement durable de leur territoire ! »



Le Comité 21 a publié une Note 21 sur « *Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs du développement durable* ». Avec le Plan vert, les établissements d'enseignement supérieur ont aujourd'hui une vraie responsabilité dans le développement durable de leur territoire, aux côtés des autres acteurs locaux engagés. Le Comité 21 a souhaité mettre en évidence l'intérêt de tous à rapprocher les stratégies individuelles de développement durable pour agir ensemble en faveur d'un développement local durable et concerté. Cette étude s'adresse donc à tous les acteurs publics et privés engagés dans le développement durable afin qu'ils puissent efficacement profiter de cette nouvelle opportunité. La Note 21 se fixe ainsi un triple objectif : **présenter les Plans verts aux parties prenantes** afin de susciter leur réflexion sur leur propre stratégie de développement durable ; **exposer les différentes démarches** présentes sur les territoires afin de proposer des pistes d'articulation et de réflexion réciproque, et guider l'ensemble des acteurs pour qu'ils s'approprient la notion d'ancrage territorial afin **d'élaborer collectivement une stratégie territoriale de développement durable**. 76 p

[Télécharger la Note 21](#)

La Boîte à outils Agenda 21 scolaire du Comité 21 : 250 ressources pour passer à l'action !



Le Comité 21 facilite au niveau national depuis 2005 la mise en œuvre des démarches de développement durable, de l'école au campus (Agenda 21 scolaires) avec la réalisation d'outils méthodologiques et l'identification d'initiatives des acteurs de terrain. Depuis février 2014, il propose à tous et gratuitement une

boîte à outils qui rassemble près de 250 ressources utiles et pratiques pour mener à bien ces démarches globales. Chef d'établissement, enseignant, inspecteur académique, chargé de mission, parent d'élève, élève... n'hésitez pas à consulter ce nouveau dispositif : [Boîte à outils Agenda 21 scolaire*](#) (en accès libre du site Agenda21france.org) ! Ces ressources utiles et pratiques sont réalisées par le Comité 21 (guide méthodologique, exemples de questionnaires et de synthèse d'état des lieux, argumentaire destiné à convaincre les décideurs, répertoire des associations accompagnatrices, etc.) mais aussi par d'autres structures (établissements scolaires et d'enseignement supérieur, collectivités, associations, entreprises, institutions, etc.) afin de répondre à tous vos besoins ! Vous pouvez vous référer à l'étape qui correspond à votre degré d'avancement pour retrouver les outils les plus pertinents sélectionnés. Si vous souhaitez partager des outils, [faite le nous savoir](#). Téléchargez le [Mode d'emploi](#)

*Les Boîtes à outils RSE et Agenda 21 de territoires sont réservées aux adhérents du Comité 21 [ici](#)



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org